



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 11.10.2018

Numéro de publication: HR02-1004474929

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Flyability SA, Ecublens (VD)

Flyability SA

[de] Flyability AG [en] Flyability Ltd

Route Cantonale

1015 Lausanne

IDE: CHE348376646

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Ecublens (VD)

Flyability SA, à Ecublens (VD), CHE-348.376.646 (FOSC du 06.07.2016, p. 0/2937003). Statuts modifiés le 15 août 2018 et le 27 septembre 2018. Augmentation conditionnelle du capital-actions fondée sur la décision d'octroi de droits du 3 septembre 2014. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 201'012.92, divisé en 12'497'529 actions nominatives de CHF 0.01, 3'211'424 actions nominatives "A" de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, et 4'392'339 actions nominatives "B" de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Le conseil d'administration a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision relative à l'octroi de droits de l'assemblée générale du 3 septembre 2014, modifiée en dernier lieu le 23 juin 2016), par décision du 15 août 2018. Pour les détails cf. statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 222'794.44, divisé en 12'497'529 actions nominatives de CHF 0.01, 3'211'424 actions nominatives "A" de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, 4'392'339 actions nominatives "B" de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, et, 2'178'152 actions nominatives "C" de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 15 août 2018. Pour les détails, voir les statuts. Augmentation autorisée du capital-actions fondée sur

la décision d'autorisation du 15 août 2018. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 259'096.97, divisé en 12'497'529 actions nominatives de CHF 0.01, 3'211'424 actions nominatives "A" de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, 4'392'339 actions nominatives "B" de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, et, 5'808'405 actions nominatives "C" de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 15 août 2018), le montant de l'augmentation ayant été atteint.

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 06.07.2016

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 17954 du 08.10.2018

Office cantonal du registre du commerce responsable:

Registre du commerce du Canton de Vaud